

Le deuxième budget de guerre, présenté le 24 juin, pourvoyait à de fortes augmentations de taxes pour faire face à une partie des frais supplémentaires occasionnés par la guerre. Les taux gradués de l'impôt sur les revenus personnels furent haussés considérablement et les limites d'exemption, baissées. Une taxe de Défense Nationale fut imposée à toutes les personnes touchant un revenu de plus de \$600 par année. Autant que possible, cette taxe est déduite à la source. La taxe sur les excédents de bénéfices fut remaniée et rendue beaucoup plus lourde. Afin de conserver le change, une taxe de guerre sur le change de 10 p.c. fut imposée sur toutes les importations sauf celles en provenance des pays de l'Empire. La taxe d'accise sur les automobiles fut rendue plus onéreuse et abruptement échelonnée dans les niveaux supérieurs. Le Ministre des Finances a estimé que ces changements, de même que d'autres moins importants, apporteraient une augmentation de \$280,000,000 aux recettes provenant de la taxe en une année.

Les dépenses de guerre furent relativement faibles les huit ou neuf premiers mois de guerre, alors qu'on en était à la phase d'organisation. Elles augmentèrent rapidement par la suite et, vers la fin de la première année de guerre, elles atteignaient un taux de plus de \$700,000,000 par année. Elles continuèrent d'augmenter et s'élevèrent à \$484,000,000 le premier semestre de 1941—soit un taux de \$968,000,000 par année. Pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1941 les dépenses globales de guerre se sont placées à environ \$782,000,000, dont \$26,000,000 représentaient des dépenses pour des items traités comme actif productif dans les comptes du Dominion.

La Grande-Bretagne reçut une assistance financière qui augmenta rapidement à mesure que la guerre progressait. Le Gouvernement britannique demandait des dollars canadiens pour défrayer le coût d'approvisionnements essentiels produits au Canada. Il en obtint un certain nombre de la façon normale, au moyen des exportations britanniques au Canada, et les tarifs canadiens sur les articles britanniques furent énergiquement réduits (dans les lois sur la conservation du change en temps de guerre) afin de faciliter les opérations. Toutefois, du 15 septembre 1939 au 31 mars le déficit de la Grande-Bretagne dans sa balance de paiements envers le Canada s'élevait à environ \$795,000,000. Avant 1941 la Grande-Bretagne pouvait envoyer de l'or au Canada pour acheter des dollars canadiens; cet or était transféré aux États-Unis pour le règlement partiel du déficit du Canada dans ses paiements envers ce pays. La balance considérable de dollars canadiens dont le Royaume-Uni avait besoin a été fournie de deux manières par le Gouvernement canadien ou ses organismes: environ \$337,000,000, jusqu'au 31 mars 1941, furent transférés au Royaume-Uni en échange de valeurs mobilières canadiennes auparavant détenues en ce pays-là; le reste fut simplement transféré au Royaume-Uni en échange de soldes de sterling accumulés au crédit du Canada à Londres.

Dans le troisième budget de guerre (29 avril 1941) il fut nécessaire de pourvoir aux dépenses de guerre de l'année fiscale 1941-42 que l'on estimait devoir atteindre \$1,450,000,000 et aux autres dépenses de \$468,000,000, tandis que la même année on prévoyait que l'assistance financière au Royaume-Uni, à même les revenus courants du Canada, exigerait de \$800,000,000 à \$900,000,000. Les taxes furent encore augmentées très considérablement, particulièrement l'impôt sur les revenus personnels et ceux des corporations et la taxe de Défense Nationale. On introduisit une nouvelle taxe sous forme de droit fédéral sur les successions. Les gouvernements provinciaux reçurent une offre leur permettant d'abandonner le domaine de l'impôt sur les revenus personnels et ceux des corporations pour la durée de la guerre sans